

# DRC4585 – Droit constitutionnel comparé

Marie-France Fortin

Hiver 2023

## Description du cours

Analyse comparative en droit constitutionnel, examen comparé de la gouvernance constitutionnelle et séparation des pouvoirs, du fédéralisme, du contrôle de constitutionnalité, du traitement de droits de la personne (par exemple, liberté d'expression) et des divers modèles d'interaction entre le droit constitutionnel interne et le droit international. Les juridictions analysées incluront le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et lorsque cela sera pertinent, l'Union européenne et certaines juridictions du Commonwealth.

## Objectif du cours

Comprendre quelles sont les grandes théories constitutionnelles, les différents types de gouvernement (systèmes parlementaires, républiques, monarchies constitutionnelles, régimes présidentiels) et la différence entre les états unitaires et les états fédérés, les diverses approches possibles en matière d'interprétations des droits et libertés. Développer un esprit d'analyse et de synthèse afin de pouvoir saisir les différences et les similitudes entre divers systèmes constitutionnels. Se familiariser avec la méthodologie du droit comparé, en comprendre les objectifs et les limites.

## Méthode d'enseignement

Cours magistral, de type classe inversée, avec éléments synchrones et asynchrones.

**Enseignement asynchrone** : mise en ligne de vidéos qui doivent être écoutés avant la séance synchrone et consultation et résolution d'exercices pratiques à compléter avant la rencontre en classe.

Et

**Enseignement synchrone** : durée de 60 minutes en classe pour revenir en détail sur certains éléments et discuter des réponses aux exercices rendus disponibles en ligne à l'avance.

La participation active (questions, commentaires et observations des étudiant.e.s) est encouragée lors des sessions synchrones en présentiel.

## **Méthode d'évaluation**

**Examen intra** : 40% de la note finale, préjudiciable. L'examen sera à compléter en classe, en présentiel.

**Examen final** : 60% de la note finale, préjudiciable. L'examen sera à compléter en classe, en présentiel.

## **Principaux instruments de travail**

Documents, enregistrements et liens rendus disponibles sur le Campus virtuel.